



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 48663

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon souhaite attirer l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur l'insuffisance rénale dans le département de la Réunion. Près de 700 patients sont traités par hémodialyse à la Réunion qui est l'une des régions où le nombre d'insuffisants rénaux chroniques terminaux est le plus élevé. En effet, le nombre de nouveaux cas par an rapporté à la population et le nombre total de cas rapporté à la population sont deux à trois fois plus élevés qu'en métropole. Ces chiffres soulignent l'insuffisance des politiques de santé publique conduites dans ce domaine en matière de dépistage et de prévention. En conséquence, il la remercie de bien vouloir lui indiquer dans quelle mesure les actions de prévention qui sont menées à la Réunion pourront être renforcées dans les mois à venir, en particulier en matière de dépistage, de telle sorte que les patients ne soient pas placés en structure hémodialyse au stade terminal de l'affection, comme cela est trop souvent le cas.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souligne à juste raison la situation épidémiologique spécifique de la Réunion en ce qui concerne l'insuffisance rénale chronique, laquelle constitue au plan régional une priorité de santé publique. On y relève en effet un taux de prévalence deux fois et demi supérieur à celui de la métropole pour une affection qui est directement et majoritairement liée au diabète. Cette situation implique bien évidemment un effort soutenu en matière d'équipements dévolus au traitement de la néphropathie et de ses conséquences, mais également de moyens d'identification des causes majeures de son développement, ainsi qu'en termes de prévention. Les préconisations du schéma régional de l'organisation sanitaire d'une part, et les recommandations de la conférence régionale de santé d'autre part, ont conduit à favoriser la mise en réseau de la prévention des néphropathies et le traitement de l'insuffisance rénale chronique : ce réseau associe les diverses disciplines impliquées dans le dépistage de la pathologie et dans son traitement (cardiologie, diabétologie, néphrologie). La création d'une fédération régionale de néphrologie - dialyse, la coopération interdisciplinaire pour le dépistage de la pathologie et la prévention de l'insuffisance rénale, la sensibilisation de la population aux complications du diabète et la mise en oeuvre d'un accompagnement social de l'insuffisance rénale chronique, constituent les objectifs et les axes de la politique de santé régionale dans ce domaine. L'action de dépistage et de prévention, qui comprend également une action éducative menée auprès des jeunes et des adultes, s'inscrit nécessairement dans la durée ; dans la situation épidémiologique actuelle, elle ne saurait donc dispenser, conformément aux engagements du SROS, de poursuivre l'effort, déjà très largement engagé, visant à répondre aux importants besoins en équipements de dialyse, à favoriser leur meilleure répartition possible sur l'ensemble de la Réunion, et de développer parallèlement l'activité de prélèvement et de greffe rénale.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48663

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 juillet 2000, page 4116

Réponse publiée le : 5 mars 2001, page 1445